

## **Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique (WILD)**

**Première session**  
**Genève, 14 – 16 avril 2025**

PROGRAMME PROVISOIRE

*établi par le Secrétariat*

## **Lundi 14 avril 2025 : Préparer le terrain pour la transformation numérique**

Au cours de la première journée, nous examinerons l'évolution du numérique et ses conséquences sur les activités et la prestation de services. Les dirigeants spécialisés dans les TIC et les hauts responsables participeront à des discussions interactives sur la stratégie numérique et les tendances technologiques, partageront des pratiques optimales et aborderont les enjeux et les perspectives associés à la transformation numérique, en tenant compte de certains aspects tels que les technologies émergentes, la gouvernance en matière de données et la cyberrésilience, ainsi que les domaines de collaboration possibles.

8 h 30 – 9 h 30            **Enregistrement**

9 h 30 – 9 h 40            **Discours d'ouverture**

M. Daren Tang, Directeur général, ouvrira la première session du Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique (WILD) et souhaitera la bienvenue aux participants.

9 h 40 – 10 h 00        **Thème 1 : Les technologies émergentes : principaux enjeux et perspectives**

L'intégration de technologies nouvelles et en constante évolution est synonyme de perspectives et d'enjeux pour les offices de propriété intellectuelle. Dans le cadre de ce thème, nous examinerons comment ces derniers peuvent intégrer efficacement les technologies émergentes pour moderniser les opérations, rationaliser les processus et améliorer la prestation de services, tout en gérant les défis qui y sont liés.

10 h 00 – 11 h 00       **Thème 2 : Stratégie d'entreprise en matière de numérique et pratiques optimales**

Une stratégie d'entreprise globale en matière de numérique est essentielle pour que les offices de propriété intellectuelle puissent accroître leur efficacité et la qualité de leurs services, et s'adapter aux évolutions technologiques. Pour être efficaces, les stratégies doivent concilier technologie et objectifs organisationnels et nécessitent encadrement, vision commune des parties prenantes et innovation. Pour ce thème, nous examinerons comment les offices de propriété intellectuelle mettent en œuvre des stratégies numériques et atteignent l'excellence opérationnelle, et nous partagerons des pratiques optimales et des études de cas concernant des solutions numériques qui ont fait leurs preuves dans le monde entier.

11 h 00 – 11 h 20        Pause café

- 11 h 20 – 12 h 30 **Thème 3 : Transformation numérique et défis clés**
- La mise en œuvre de la transformation numérique dans les offices de propriété intellectuelle suppose l'adoption de systèmes et de processus complexes, ainsi que la mise en œuvre de projets de numérisation. Cela peut présenter des défis liés à l'allocation des ressources, à la formation du personnel, à la gestion du changement et à l'intégration des technologies. Surmonter ces défis nécessite une planification stratégique, un encadrement efficace et un développement continu de la main-d'œuvre. Dans le cadre de ce thème, nous discuterons de la manière dont les offices de propriété intellectuelle peuvent relever ces défis pour rendre leurs opérations plus efficaces et renforcer l'engagement des parties prenantes.
- 12 h 30 – 14 h 00 Pause déjeuner
- 14 h 00 – 14 h 40 **Thème 3 (suite) : Transformation numérique et défis clés**
- 14 h 40 – 15 h 20 **Thème 4 : Stratégie et gouvernance en matière de données**
- Les données sont essentielles pour les offices de propriété intellectuelle, car elles permettent de prendre des décisions éclairées, d'élaborer des politiques et d'optimiser les services. Pour que ces données soient utilisées de manière sûre, éthique et efficace, il faut une stratégie et un cadre de gouvernance solides en matière de données. Pour ce thème, nous nous concentrerons sur la manière dont les offices de propriété intellectuelle peuvent exploiter les données en tant que ressource stratégique, promouvoir la prise de décision fondée sur les données et mettre en œuvre des cadres de gouvernance qui favorisent la transparence et la sécurité.
- 15 h 20 – 16 h 00 **Thème 5 : Cyberrésilience et pratiques optimales**
- La numérisation croissante des opérations des offices de propriété intellectuelle a accru leur vulnérabilité aux cybermenaces. La cyberrésilience suppose la mise au point de systèmes capables de résister aux incidents de cybersécurité, de s'en remettre et de s'y adapter. La mise en œuvre d'une stratégie préventive de cybersécurité est essentielle pour protéger les données de propriété intellectuelle sensibles et maintenir l'intégrité opérationnelle. Dans le cadre de ce thème, nous examinerons comment les offices de propriété intellectuelle peuvent mettre en place des systèmes cyberrésilients, appliquer les pratiques optimales en matière de cybersécurité et coopérer au niveau international pour faire face aux cybermenaces.
- 16 h 00 – 16 h 20 Pause café
- 16 h 20 – 17 h 30 **Débat n° 1 : Incidence des tendances de la technologie**
- Ce débat permettra d'examiner l'incidence des tendances de la technologie, y compris les défis qui y sont associés, et de déterminer quels sont les domaines prioritaires pour une collaboration concrète.
- 17 h 30 **Photo de groupe suivie d'une réception organisée par le Directeur général de l'OMPI, M. Daren Tang**

## **Mardi 15 avril 2025 : Mettre les technologies émergentes au service de la propriété intellectuelle**

Au cours de la deuxième journée, nous examinerons comment les technologies émergentes transforment le paysage mondial de la propriété intellectuelle et dans quelle mesure elles ont une incidence sur les écosystèmes de propriété intellectuelle. Les participants discuteront de la manière d'intégrer les outils d'intelligence artificielle (IA) et d'autres technologies innovantes dans les activités et services de propriété intellectuelle. Il sera également question de l'extension de la collaboration et de l'utilisation de la technologie pour améliorer l'efficacité et l'innovation dans l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle.

9 h 30 – 10 h 40

### **Thème 6 : Répercussions des technologies émergentes sur les écosystèmes de propriété intellectuelle**

Les technologies émergentes telles que l'IA et la chaîne de blocs sont en train de transformer les écosystèmes mondiaux de propriété intellectuelle. Dans le cadre de ce thème, nous examinerons comment ces technologies transforment les modèles commerciaux et les opérations en matière de propriété intellectuelle. Il en découle des perspectives et des enjeux pour les offices de propriété intellectuelle et les autres parties prenantes.

10 h 40 – 11 h 00

### **Thème 7 : Outils d'intelligence artificielle pour les activités de propriété intellectuelle**

L'intégration d'outils d'IA dans les activités de propriété intellectuelle révolutionne les opérations en améliorant l'efficacité, la précision et le service à la clientèle. Les outils basés sur l'IA automatisent les tâches à forte intensité de main-d'œuvre, rationalisent les processus et fournissent des informations précieuses sur les tendances en matière de propriété intellectuelle. Dans le cadre de ce thème, nous explorerons les outils d'IA que les offices de propriété intellectuelle développent ou mettent en œuvre, ainsi que les défis auxquels ces offices sont confrontés, notamment en ce qui concerne la sécurité des données, les coûts et les obstacles techniques. Les dirigeants spécialisés dans les TIC et les hauts responsables discuteront également de la manière dont les offices de propriété intellectuelle peuvent travailler ensemble pour développer ou utiliser des outils basés sur l'IA.

11 h 00 – 11 h 20

Pause café

11 h 20 – 12 h 30

### **Thème 7 (suite) : Outils d'intelligence artificielle pour les activités de propriété intellectuelle**

12 h 30 – 14 h 00

Pause déjeuner

14 h 00 – 14 h 40

### **Thème 7 (suite) : Outils d'intelligence artificielle pour les activités de propriété intellectuelle**

14 h 40 – 16 h 00

**Thème 8 : Technologies émergentes pour les petits offices de propriété intellectuelle : des approches sur mesure afin d'autonomiser les petits offices de propriété intellectuelle à l'ère numérique**

Les petits offices de propriété intellectuelle se heurtent souvent à des contraintes en matière de ressources, à des capacités techniques limitées et à certaines difficultés lors de l'adoption de technologies de pointe. Ces offices ont besoin d'une approche sur mesure pour adopter ces technologies afin de rester compétitifs et efficaces à l'ère numérique. Dans le cadre de ce thème, nous examinerons comment les technologies émergentes peuvent être adaptées aux besoins des petits offices de propriété intellectuelle, et nous discuterons des stratégies de renforcement des capacités et des cadres de collaboration qui peuvent permettre aux petits offices de moderniser leurs opérations et de fournir des services efficaces.

16 h 00 – 16 h 20

Pause café

16 h 20 – 17 h 30

**Débat n° 2 : Développer la collaboration sur les technologies émergentes pour les activités de propriété intellectuelle**

Ce débat permettra de résumer les cas d'utilisation de technologies émergentes dans des activités de propriété intellectuelle, de discuter de leur impact sur les écosystèmes de propriété intellectuelle et d'explorer les domaines de collaboration pratique dans leur utilisation pour améliorer les services de propriété intellectuelle.

## **Mercredi 16 avril 2025 : Renforcer la coopération mondiale et l'harmonisation numérique**

Dans le monde interconnecté actuel de la propriété intellectuelle, la collaboration mondiale et l'harmonisation des systèmes d'information en matière de propriété intellectuelle sont essentielles pour assurer l'efficacité des opérations et la protection des droits de propriété intellectuelle à l'échelle internationale. L'harmonisation numérique via des partenariats multilatéraux peut aboutir à des systèmes efficaces, sécurisés et compatibles pour les activités de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale.

Au cours de la troisième journée, nous nous concentrerons sur la collaboration mondiale pour faire progresser les systèmes d'information et les initiatives numériques en matière de propriété intellectuelle. Nous étudierons comment renforcer la compatibilité avec les normes de l'OMPI, améliorer l'échange de données à l'échelle mondiale et favoriser les partenariats dans le domaine des TIC. Au cours de leurs discussions, les participants aborderont la question de la réduction de la fracture numérique pour une participation inclusive à l'économie numérique, et concluront par des mesures concrètes pour une transformation numérique durable dans les offices de propriété intellectuelle.

9 h 30 – 10 h 30

### **Thème 9 : Poursuivre l'harmonisation et la numérisation des systèmes d'information en matière de propriété intellectuelle**

L'interopérabilité est primordiale pour un écosystème mondial de la propriété intellectuelle numérisé. Les normes de l'OMPI garantissent l'interopérabilité, la cohérence et la qualité des données entre les systèmes d'information en matière de propriété intellectuelle, permettant ainsi aux offices de propriété intellectuelle du monde entier de fonctionner plus efficacement. Dans le cadre de ce thème, nous discuterons des stratégies visant à harmoniser et à numériser davantage les systèmes d'information en matière de propriété intellectuelle, en tirant parti des normes de l'OMPI. Les participants partageront également des données d'expérience de leurs offices et des informations sur les difficultés rencontrées par ces derniers dans la mise en œuvre des normes visant à améliorer les opérations numériques.

10 h 30 – 11 h 00

### **Thème 10 : Plateformes mondiales d'échange et de partage de données sur la propriété intellectuelle**

Pour garantir la fluidité de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle, il est essentiel de disposer d'un système d'échange de données efficace et sécurisé. Les initiatives mondiales de partage de données en matière de propriété intellectuelle permettent non seulement d'améliorer l'efficacité, mais aussi d'accélérer l'innovation et de mieux faire respecter les droits de propriété intellectuelle. Ce thème permettra d'examiner les environnements actuels de partage de données et de discuter des moyens de faire progresser la collaboration et les plateformes de partage de données en vue d'améliorer les activités de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale.

11 h 00 – 11 h 20

Pause café

11 h 20 – 11 h 50

### **Thème 10 (suite) : Plateformes mondiales d'échange et de partage de données sur la propriété intellectuelle**

11 h 50 – 12 h 30

### **Thème 11 : Comblers le fossé numérique**

Des disparités importantes subsistent entre les offices de propriété intellectuelle avancés ou moins avancés en matière de capacités numériques. Il est essentiel de combler ce fossé numérique pour que tous les offices de propriété intellectuelle puissent participer à l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle. Les solutions et les initiatives de renforcement des capacités de l'OMPI visent à aider les offices moins avancés en leur donnant accès à des outils numériques, à des formations et à un soutien en matière d'infrastructure, à un coût abordable. Pour ce thème, nous examinerons les stratégies visant à combler les fossés numériques, en mettant l'accent sur les solutions évolutives, les politiques inclusives et la coopération internationale pour donner aux offices de propriété intellectuelle les moyens d'agir.

12 h 30 – 14 h 00

Pause déjeuner

14 h 00 – 15 h 00

### **Débat n° 3 : Renforcer la collaboration numérique entre les États membres**

Ce débat permettra de discuter de la manière d'améliorer la coopération numérique entre les offices de propriété intellectuelle, notamment par une meilleure interopérabilité, le partage des ressources et les technologies émergentes.

15 h 00 – 16 h 00

### **Prochaines étapes : Les mesures essentielles à prendre par les offices de propriété intellectuelle et l'OMPI**

#### Première partie :

Compte tenu des résultats de l'enquête réalisée en amont de la réunion qui auront été présentés par le Secrétariat, le président et les animateurs des débats envisageront les priorités communes en matière de TIC dans les offices de propriété intellectuelle et proposeront des recommandations en vue de collaborations.

16 h 00 – 16 h 20

Pause café

16 h 20 – 17 h 20

### **Prochaines étapes (suite) : Les mesures essentielles à prendre par les offices de propriété intellectuelle et l'OMPI**

#### Deuxième partie :

Sur la base des recommandations formulées lors de la première partie, tous les participants discuteront des collaborations numériques possibles entre les offices de propriété intellectuelle et concluront cette première session en proposant des mesures clés à prendre.

17 h 20 – 17 h 30

### **Discours de clôture**

Ken-Ichiro Natsume, sous-directeur général chargé du Secteur de l'infrastructure et des plateformes, prononcera la clôture de la réunion.